

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO-PORTRAIT COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
PALMERAIE ZONE ATCI, Lot 280, Ilot 24

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/03/2023 reçus par Me BLANCHE SAKO, et enregistrés au CEPICI le 26/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO-PORTRAIT COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

- L'importation et la distribution de produits photographiques;
- L'exportation de tout équipement de productions photographiques;
- La maintenance des équipements;
- L'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
PALMERAIE ZONE ATCI, Lot 280, Ilot 24

Dirigeant(s) M KOUASSI BROU MATHIEU (COGÉRANT), M

BROU KOUASSI HABIB OUSMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05027 du 25/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62155/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

